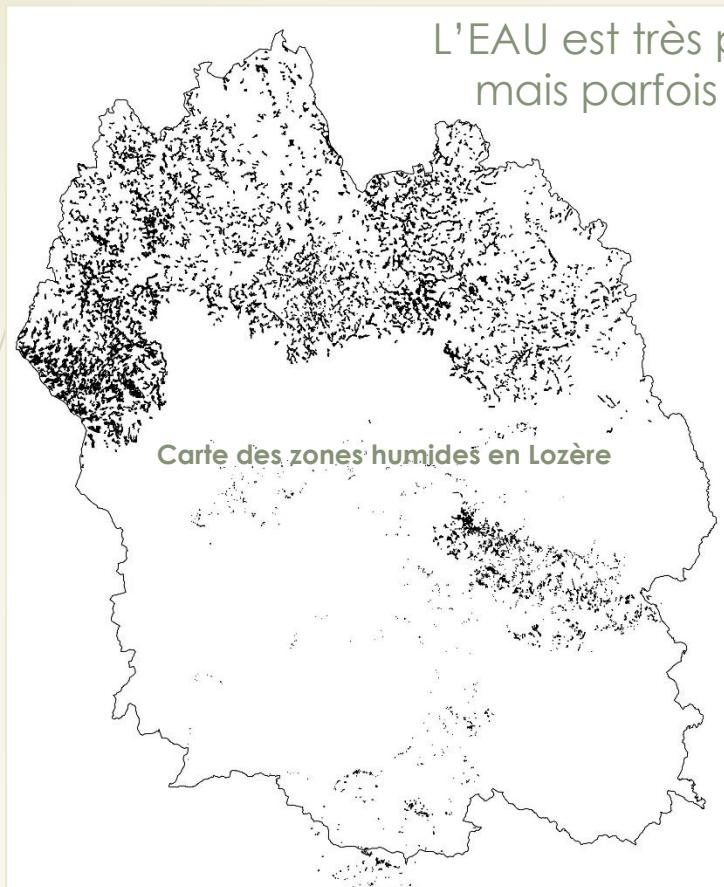


# GESTION DES MILIEUX HUMIDES AGRICOLES

## AMENAGER UN POINT D'ABREUVEMENT A LA PARCELLE

**copage**

agri-environnement et gestion de l'espace en Lozère



L'EAU est très présente en Lozère, le « Pays des sources », mais parfois difficile d'accès ou peu visible en surface.

### Critères à vérifier avant d'aménager un point d'eau

#### DÉBIT SUFFISANT

- \* Selon la **TAILLE DU TROUPEAU** :
  - Evaluer le **besoin quotidien**
  - Ajuster le **volume des bacs**



### Connaître la ressource

Elle provient :

- des **SOURCES**, des **RUISSEAUX** ;
- des **ZONES HUMIDES**, des **NAPPES** ;
- des **AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES ARTIFICIELS** (rases, béals, réseaux d'eau potable,...).



#### LOCALISATION SUR LA PARCELLE

- \* Selon la **TAILLE DU PARC** :
  - **Multiplier** les points d'eau
  - Observer le **circuit des animaux**
  - Déplacements < **200 mètres**



#### EAU DE BONNE QUALITÉ

Eau **POLLUÉE**, **SOUILLÉE** ou **TROUBLE** (bactéries, nitrates, pH ou dureté)

- \* Répercussions sur le TROUPEAU :
  - Problèmes **sanitaires**
  - Baisse des **performances**
  - Atteinte à la **reproduction**

# GESTION DES MILIEUX HUMIDES AGRICOLES

## AMENAGER UN POINT D'ABREUVEMENT A LA PARCELLE

### Les systèmes existants

#### EAUX SUPERFICIELLES, EAUX COURANTES :

- **Gravitaire** avec niveau constant et trop-plein à la source (1)
- **Descente aménagée** au cours d'eau (2)
- **Pompe à museau** (3)

#### EAUX SOUTERRAINES :

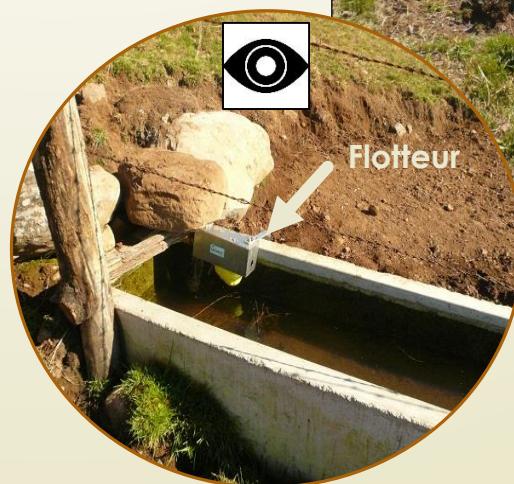
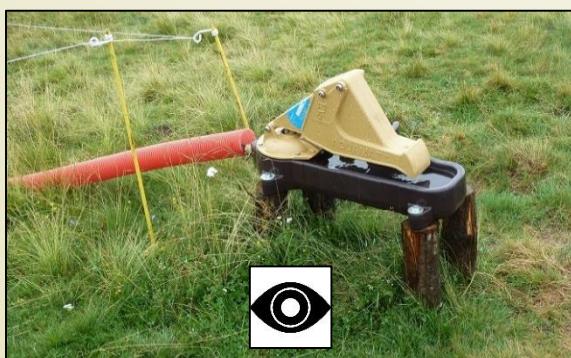
- **Pompe solaire** (4)
- **Forage**



2



3



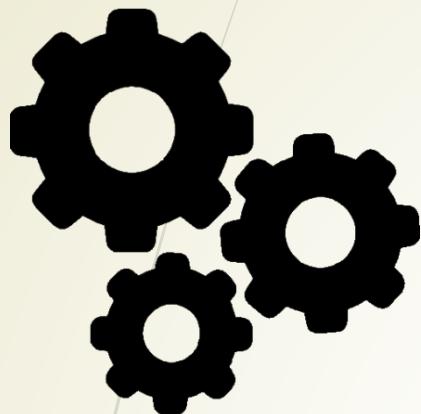
1

# GESTION DES MILIEUX HUMIDES AGRICOLES

## AMENAGER UN POINT D'ABREUVEMENT A LA PARCELLE

L'EAU est très présente en Lozère, le « Pays des sources », mais parfois difficile d'accès ou peu visible en surface

Les principes : ne prélever que l'eau bue, éloigner les bacs des zones humides



Critères à vérifier avant d'aménager un point d'eau

**ORIGINE DE LA RESSOURCE** – Source, zone humide, ruisseaux ...

**DÉBIT SUFFISANT** – Taille du troupeau

**LOCALISATION DE LA PARCELLE** – Taille du parc

Les systèmes existants au cas par cas : **gravitaire, descente aménagée, pompe à museaux, pompe solaire, forage.**

### Pas de normes de potabilité pour l'abreuvement

**EAU DE BONNE QUALITÉ** – Distribuée à volonté, propre et limpide, température optimale entre 10 et 15°C, facilité d'accès et sur un sol portant et contenir le moins de bactéries possibles.

Processus naturel de contamination des milieux par es bactéries

Bactéries\* présentes naturellement dans l'intestin des bêtes

Déjections

Contamination de l'eau et des aliments

Prélèvement dans le milieu

Pressions extérieures : échanges thermique, effet cumul, piétinement...

**Problèmes : sanitaires, environnementaux et économiques**

Diarrhées, croissance ralentie, troubles de reproduction, mammites, mortalités...

Contamination de la zone humide et faune sauvage

Préventions

Points d'eau aménagés, mise en défens du captage et bac avec flotteur  
+  
Entretien : nettoyage et vidange

\* E. coli et entérocoques

# GESTION DES MILIEUX HUMIDES AGRICOLES

## COMPARAISON DES SYSTÈMES D'ABREUVEMENTS EN FONCTION DES BACTÉRIES

### 1 – Avec aménagement et sans aménagement



Les bactéries sont plus importantes sans aménagement qu'avec un bac aménagé. Les pics ont lieu en période estivale. Il y a une hausse des températures et une baisse du débit.

### 2 – Avec mise en défens et sans mise en défens

Les bactéries sont plus conséquentes sans la mise en défens du point de prélèvement. On retrouve aussi une turbidité élevée sûrement due au passage du troupeaux.



### 3 – Avec flotteur et sans flotteur



Les bactéries sont moins nombreuses dans les bacs sans flotteur du à un renouvellement d'eau continu. Cependant, les bacs flotteur sont plus intéressants globalement mais nécessitent une vigilance avec le gel

### Avantages des points d'abreuvement aménagés

Pour l'élevage	Pour les milieux naturels et autres usages
Une meilleure qualité d'eau améliore les quantités d'eau bues par les animaux et donc la production laitière, la croissance.	Maintien des berges des cours d'eau, moindre colmatage ou divagation du lit. Limite le réchauffement de l'eau, l'érosion. Moindre coût de l'entretien par rapport à une remise en état.
Moindre charge de surveillance du troupeau.	Limite le piétinement : maintien de la végétation des abords des cours d'eau et en particulier des milieux humides.
Maintien des surfaces pâturées et fauchées du fait de la non destruction des sols ou non effondrement des berges. Moindre coût de l'entretien par rapport à une remise en état.	Maintien de la ripisylve qui joue un rôle majeur dans l'auto épuration des eaux, pour la faune aquatique et l'ombrage.